



# Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/BS/CG/63197

11 avril 2008

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

### Résultats de la cinquième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée d'experts juridiques et techniques sur la responsabilité et la réparation dans le contexte du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

Madame / Monsieur,

Il s'agit là de bien vouloir vous informer que le rapport de la cinquième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée d'experts juridiques et techniques sur la responsabilité et la réparation dans le contexte du Protocole de Cartagena sur la biosécurité («Groupe de travail» ci-après) est désormais disponible sous forme de document UNEP/CBD/BS/WG-L&R/5/3 et peut être consulté sur le site Web du Secrétariat à l'adresse: <http://www.cbd.int/doc/?meeting=BSWGLR-05>.

À l'issue de la réunion, le Groupe de travail a demandé, en vertu du paragraphe 88 de son rapport, aux coprésidents de convoquer une réunion des Amis des coprésidents à Bonn avant la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole pour mieux négocier les règles et procédures sur la responsabilité et la réparation sur la base des annexes I et II de son rapport.

Le Groupe de travail s'est mis d'accord sur la composition des Amis des coprésidents qui seront les suivants: six représentants de la région de l'Afrique (Burkina Faso, Égypte, Éthiopie, Libéria, Sénégal et Zambie), six représentants de l'Asie-Pacifique (Bangladesh, Chine, Inde, Malaisie, Palau et Philippines) six représentants du Groupe Amérique latine et Caraïbes (GRULAC); deux représentants de l'Union européenne (UE), deux représentants de l'Europe centrale et orientale (CEE); un représentant de Nouvelle-Zélande, un représentant de Norvège, un représentant de Suisse et un représentant du Japon.

Le Groupe de travail a également demandé au Secrétariat de fournir le soutien nécessaire pour la réunion des Amis des coprésidents. En conséquence, le Secrétariat a le plaisir de vous informer que les dispositions nécessaires pour cette réunion informelle du groupe ont été prises en consultation avec les autorités allemandes et qu'elle aura lieu du 7 au 9 mai 2008 à Bonn, dans la salle 0.133 du ministère allemand des Transports. Veuillez noter également que les représentants des groupes régionaux devraient avoir des réunions et consultations préparatoires le 6 mai.

À cet égard, le Secrétariat apprécierait que les pays identifiés pour être des Amis des coprésidents du groupe de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique lui envoient les noms de leurs représentants, et que les régions où les pays n'ont pas encore été identifiés, c'est-à-dire les six pays du GRULAC, les deux de la région CEE, identifient les pays ainsi que leurs représentants respectifs, par l'intermédiaire de leurs coordonnateurs régionaux, le plus tôt possible, **mais au plus tard le 20 avril 2008**, de façon à lui permettre de coordonner la logistique et d'autres soutiens, le cas échéant.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire exécutif



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE  
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008

<sup>1</sup>Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.  
Aux correspondants nationaux du Protocole de Cartagena.

